

Algérie, j'écris ton nom, par Lio de France

écrit par Lio DeFrance | 18 juin 2014



✕ Quel est ce territoire longtemps sans nom, sans état, sans police, sans route, sans institutions propres ? Quelle est cette bande de terre, prise en étau entre Méditerranée et un vaste désert dont il est facile de comprendre que sa quasi vacuité territoriale et institutionnelle le fit appartenir aux plus entreprenants ? Jugez-en par son occupation successive depuis ces 2.000 dernières années.

En -148 avant J.-C. ce furent les [Carthaginois \(714 ans\)](#), ensuite les [Romains, \(584 ans\)](#), puis les [Vandales \(100 ans\)](#), remplacés par les [Byzantins \(112 ans\)](#), auxquels succèdent les [Arabes \(865 ans\)](#), lesquels seront chassés par les [Turcs \(315 ans\)](#), suivis des [Portugais \(17 ans\)](#) et des [Espagnols \(282 ans\)](#). Enfin pour la période sur laquelle nous nous pencherons plus particulièrement en ce 50ème anniversaire de la présence des ressortissants de notre pays, les [Français \(130 ans\)](#), mais aussi des émigrants de presque tous les pays de l'actuelle Europe et oserais-je mentionner les occupants depuis à peine 50 ans sous le nom de «nationaux du moment » ?

1830 – Quand, le 14 juin, les troupes royales de Charles X, roi des Français, embarquées à Toulon et commandées par le maréchal de Bourmont débarquent à Sidi Ferruch à l'Ouest d'Alger, elles ont un double but : premièrement supprimer la piraterie qui sévit de façon endémique depuis plus de trois siècles au détriment des biens et

navires marchands non seulement français mais aussi anglais, italiens, espagnols, américains... croisant en Méditerranée. Deuxièmement, abolir la mise en esclavage des équipages et passagers qui en résulte ; soit deux fléaux qui procurent à la Régence d'Alger l'essentiel de ses ressources qu'elle n'est pas capable de produire autrement.

Le 19 juin, cinq jours après un débarquement à peine perturbé par des cavaliers en patrouille, les 50.000 guerriers de Hussein, le Dey d'Alger, soit des troupes de janissaires turcs, kabyles, arabes et kougoulis, commandés par son gendre Ibrahim sont vaincus par les armes de 20.000 soldats français à Staoueli sur la route d'Alger.

Le 05 juillet, les prisonniers du bagne d'Alger sont libérés ; parmi lesquels un marin toulonnais qui survivait là depuis 20 ans. Au même moment, le Dey embarque sur la goélette Jeanne d'Arc, mise à sa disposition, ainsi que celle de sa famille, par le gouvernement français qui fait preuve de sa légendaire politesse : «après vous, monsieur le Dey ». C'est au tour, 10 jours plus tard, de 2.500 janissaires turcs de regagner Istamboul. Puis ce sont les villes de Blida, Mers el Kebir, Bône, Oran qui tombent aux mains des français qui y plantent la bannière à fleur de Lys, avant qu'elle ne soit remplacée le 17 août par notre actuel drapeau tricolore. Le roi est chassé du trône, vive la République française !

A peine débarqués, les Français organisent la colonisation avec les indigènes, mot qui signifie très exactement : « celui qui habite son propre pays ». Dans les 7 mois qui suivent leur arrivée, les Français créent le corps des Zouaves, essentiellement composé de Kabyles (tribu des Zouaouas) et entérinent l'élection de Bacri, **chef de la communauté des 5.000 juifs d'Alger dont 2 de ses membres ainsi que 7 musulmans vont entrer, à cette même période, au premier Conseil Municipal d'Alger.**

1831 – On parle souvent de massacres en Algérie en faisant allusion à ceux des années 1960, mais en ce premier janvier de 1831, les habitants de la ville de Médéa qui s'était déclarés favorables à la France sont massacrés après le départ des troupes françaises. Une pratique qui fera recette tout au long des conflits armés entre la France et certains chefs de tribus locales.

Novembre de la même année verra le commerçant Abou Derba, à la tête d'une délégation de notables algérois, **demander au gouvernement français de maintenir et poursuivre la colonisation par crainte d'un retour à l'anarchie et l'insécurité** ; 3.000 civils européens peuplent déjà la colonie.

1834 – Après la victoire totale le 2 février du général Desmichels, ce dernier propose à Abd el Kader, chef d'une unique tribu, de signer un traité que la communauté des historiens reconnaît aujourd'hui comme avoir grandement avantage l'émir, au point de laisser croire à ses partisans du moment et ceux à venir que le gouvernement français a perdu la face et que ce qui ne pourra jamais être conquis par les armes pourra l'être par la terreur et l'endoctrinement politico-religieux, ce qui va être lourd de conséquence.

Après avoir créé un Bureau des Affaires Arabes afin d'offrir un statut particulier qui ne soit pas en contradiction avec les coutumes religieuses et juridiques musulmanes, puis avoir installé un Gouverneur Général qui contrôle, entre autres, le développement matériel et les énormes investissements financiers consentis par l'Etat et des organismes privés à la nouvelle colonie, la France progresse dans la pacification des territoires, l'installation d'une agriculture solide et d'un commerce florissant qui amènera plus de 100 années après, au constat suivant :

1937 – Le Gouverneur Général de **l'Algérie (nouveau nom du territoire inventé en 1838 par l'administration française)** et les Assemblées Algériennes où siègent côte à côte aussi bien des musulmans d'origine berbère ou arabe descendants des anciens envahisseurs que des Européens, constatent que l'Algérie du moment occupe un territoire d'une superficie légèrement supérieure à la moitié de la France. Elle est peuplée de 7.147.157 habitants, soit 6.201.144 indigènes et 946.013 européens dont la moitié d'origine française. Les deux communautés travaillent tant dans **les quelques 972 villages de la campagne dont plus de 80 % sont des créations purement françaises**. Les Indigènes sont plutôt éleveurs de troupeaux tandis que les cultivateurs sont essentiellement d'origine européenne. Dans les villes, une masse de plus en plus importante est aspirée par les grandes agglomérations comme Alger, Oran et Constantine. **Les terres**

algériennes appartiennent au deux tiers aux musulmans, tandis que l'industrie et le commerce est aux mains des Européens.

1942 – Alger fait partie de la France non occupée par les Allemands et suite au débarquement des troupes alliées, la principale cité de l'Algérie devient le siège du gouvernement de la France Libre du Général de Gaulle. Il apparaît aujourd'hui que les partisans de Ferhat Abbas, futur leader indépendantiste, auraient secrètement négocié avec le gouvernement provisoire de la France, dès cette époque, une autonomie accrue de cette province française, contre la participation des musulmans à l'effort de guerre, principalement en nombre d'hommes engagés au combat.

1954 – L'agriculture de l'Algérie, considérée comme le «grenier de la France» tant elle exporte vers la métropole des quantités importantes de produits frais, secs ou viticoles, vient à connaître une crise importante due à la concurrence des produits du sud de l'Europe (majoritairement la France, mais aussi l'Italie et l'Espagne). L'industrialisation, malgré les ouvertures de nouvelles mines, l'exploitation de nouveaux champs pétroliers, reste faible avec moins de 200.000 ouvriers concentrés sur les grandes agglomérations dont la population musulmane est devenue majoritaire, d'où une paupérisation accrue et un chômage croissant dans une population toujours plus jeune et peu instruite. Ce cocktail explosif amène ceux-là même qui n'avaient jamais envisagé un avenir séparé de la France à écouter les discours irresponsables des communistes métropolitains et moscovites, ou encore ceux des nationalistes musulmans intégristes : l'Algérie aux musulmans !

Après le meurtre cette même année d'un jeune couple d'instituteurs français ainsi que d'un musulman qui s'est courageusement interposé entre eux et leurs agresseurs, la guerre d'Algérie que l'on nomme alors, pacification d'un territoire français prend une tournure irrévocable.

1962 – Les « événements d'Algérie », guerre qui ne dit pas son nom, se termine par les accords d'Evian signés par ben Youcef ben Keddah et les représentants du gouvernement du Général de Gaulle, « appelé » aux commandes de l'Etat en 1958 et assisté dans cette «tâche» de liquidation d'un territoire français par son ministre Louis Joxe.

Ainsi est bâclé de façon incontestable 130 ans de présence et de culture française. **Si les clauses furent et sont toujours respectées scrupuleusement par l'actuel gouvernement français, comme par l'achat 30% plus cher de son gaz et pétrole, le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles furent et sont toujours bafouées par l'actuel régime algérien.**

A l'heure actuelle, dans un climat de négationnisme et de repentance, on voudrait nous faire croire que la France fut et demeure un pays d'esclavagistes, particulièrement doué pour faire « suer le burnous » à des populations innocentes. Alors que penser de ce qu'écrivit E.-F. Gauthier dans son ouvrage (*Un siècle de colonisation*) – « *S'il existe quelque part sur la planète une région où tout mis en balance, le phénomène colonial ait abouti à un épanouissement plus éclatant qu'en Algérie, on n'imagine pas où cela peut bien être.* »

Lio de France